



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Femmes et sciences : lutte contre les idées reçues

Question écrite n° 17250

Texte de la question

Mme Céline Calvez interroge Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, sur la question de la promotion de l'égalité homme-femme dans l'orientation des élèves. Le 31 mai 2018, Mme la députée et M. le député Stéphane Viry ont rendu un rapport relatif à la place des femmes dans le domaine scientifique intitulé « Femmes et sciences : l'urgence d'actions pour l'égalité réelle ». Ces travaux ont montré que les femmes occupent une place encore trop réduite dans les sciences dites « dures » et que malgré certaines avancées, la situation n'évolue que très lentement, voire présente parfois un certain recul. Ce déséquilibre se retrouve dès le choix des options en fin de *cursus* scolaire et jusqu'à la vie professionnelle. 23 recommandations sont formulées dans ce rapport. La septième d'entre elles est de lancer une campagne nationale d'information sur les filières et métiers scientifiques et leur utilité sociale en incluant les filles. L'objectif de cette campagne serait notamment de réfuter les idées fausses couramment admises et de valoriser les parcours atypiques. Dans l'enseignement supérieur un schéma d'orientation sexuée apparaît clairement. Les filles sont trois fois plus nombreuses à s'imaginer travailler dans des professions de santé tandis que les garçons sont deux fois plus nombreux à s'imaginer travailler dans l'ingénierie. Pour compenser ces stéréotypes, il est essentiel de familiariser de façon accrue les filles aux métiers scientifiques, à l'ingénierie ou au numérique. C'est pourquoi, elle lui demande si de telles campagnes d'information vont être mises en place au sein des établissements scolaires.

Texte de la réponse

Une campagne nationale d'information sur les filières et les métiers scientifiques n'est actuellement pas prévue en tant que telle. Toutefois le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse est fermement engagé dans une politique de promotion des filières et des carrières scientifiques, particulièrement auprès des filles qui demeurent nettement minoritaires dans ces secteurs porteurs. La publication chaque année, par le service statistique du ministère, de la brochure « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité » permet en effet de documenter très précisément les parcours scolaires, les choix d'orientation et leur dimension sexuée. Sur cette base, le ministère mobilise différents leviers, privilégiant une information et un accompagnement au sein même des établissements, au plus proche des élèves. Ces leviers sont notamment : - L'accompagnement à l'orientation des élèves et des familles, renforcé au collège et au lycée qui permet de travailler sur les représentations et les stéréotypes et ainsi de mener le travail pédagogique nécessaire à des choix dégagés des déterminismes de genre. En consacrant des temps dédiés à l'orientation, la nouvelle organisation du lycée rend possible un accompagnement vers une orientation plus personnalisée et progressive à tous les niveaux de la scolarité. Les stages d'observation, notamment en classe de 3ème, seront également mis à profit pour élargir les perspectives des élèves et lutter contre les phénomènes d'autocensure. - Le développement de nombreux partenariats avec des associations (Femmes et mathématiques, Femmes et sciences, Femmes ingénieures, Elles bougent, Becomtech, entre autres) pour impulser des actions en faveur d'une orientation positive, loin des représentations stéréotypées. Ces associations interviennent en milieu scolaire pour mieux faire connaître les métiers scientifiques aux filles, pour donner une image dynamique de la science et proposer des rencontres

avec des femmes qui ont choisi ces carrières. - La sensibilisation, plus largement, de l'ensemble des associations de promotion de la culture scientifique aux enjeux de l'égalité filles-garçons. La mixité et l'inclusion des filles est à cet égard l'un des axes du dialogue avec ces partenaires. - L'organisation ou le soutien à de nombreuses actions éducatives scientifiques et technologiques proposées aux enseignants qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche d'égalité filles-garçons dans les domaines scientifiques. - La mise à disposition des enseignants, des personnels d'orientation, des élèves et de leurs familles de nombreuses ressources permettant de déconstruire les stéréotypes et d'inciter les jeunes filles à se tourner vers les carrières scientifiques, techniques et industrielles.

Données clés

Auteur : [Mme Céline Calvez](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17250

Rubrique : Égalité des sexes et parité

Ministère interrogé : [Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 février 2019](#), page 1820

Réponse publiée au JO le : [15 octobre 2019](#), page 8905